

HG
015
1914

NOTRE COURRIER

JOURNAL D'ASSURANCE

PUBLIÉ À QUÉBEC, 133, RUE ST-PIERRE.

Vol. VII

JUIN-JUILLET-AOUT, 1907.

No. 2

LA RENOMMÉE D'UNE INSTITUTION CANADIENNE

Le "Mercantile and Financial Times," publié à New York et à Chicago, fait autorité dans la haute finance américaine.

Cette Revue Financière n'appuie que des institutions financières de haute volée. Quand une institution canadienne trouve grâce auprès d'elle, c'est une recommandation très appréciée.

Dans son numéro du 3 août, il lui plaisait de mettre devant les yeux de ses lecteurs, un article concernant une de nos institutions les plus prospères. Nous aimerions à donner le texte anglais, mais pour l'avantage du plus grand nombre de nos lecteurs nous allons essayer d'en donner une traduction aussi fidèle que possible :—

VINGT ANNÉES DE SUCCÈS.

"*La Manufacturers Life Insurance Co.*," dont le bureau-chef est à Toronto, a établi un record de progrès et de prospérité depuis son organisation en 1887. Le dernier rapport annuel porte son actif à près de \$8,500,000. C'est une compagnie qui n'a jamais manqué de sauvegarder et de promouvoir les intérêts de ses assurés."

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.

Il y a un vieux proverbe qui dit :—“Rien ne réussit comme le succès. Cet adage nous vient à l'esprit quand on considère le record de succès et de progrès de la “*Manufacturers Life Insurance Company*,” qui depuis son organisation en 1887, a son bureau-chef à Toronto. Avec le présent mois d'août se complètent ses vingt années de succès. Pendant tout ce temps, elle a maintenu une augmentation stable dans ses affaires, ajouté beaucoup à sa force et à sa solidité financière, augmenté son influence et les moyens de se rendre utile, donné à ses assurés les meilleurs plans d'assurance, tout en ayant la réputation d'être une institution dans laquelle les intérêts des assurés sont toujours avantageusement administrés. Dès sa fondation, la “*Manufacturers*” a été bien organisée, et c'est là le secret de son continuel succès, de sa prospérité, de la grande confiance et de la popularité dont elle jouit.

C'est une des plus grandes et des plus importantes compagnies d'assurance sur la vie de la Puissance du Canada, et de plus, toute proportion gardée, elle fait plus d'affaires qu'aucune autre dans le Dominion. Son dernier rapport annuel nous fait voir une augmentation substantielle dans toutes ses branches d'affaires, et les premiers six mois de cette année, font prévoir que le rapport de 1907, sera un des documents les plus satisfaisants encore émis par la Compagnie.

A l'heure actuelle, elle occupe de grands bureaux qui comprennent tout un étage, et une partie d'un autre, du bloc McKinnon, mais ces derniers sont insuffisants, vu l'augmentation continuelle des affaires. C'est pourquoi, la compagnie a acheté tout dernièrement, dans le centre même des affaires, la propriété située à l'angle des rues Bay et Melinda, qu'elle fera démolir sous peu, pour faire place à une construction moderne, qui fournira tout le logement désirable, à tous les besoins de la Compagnie. L'ouverture de ce nouveau bloc ouvrira une nouvelle ère de progrès pour la “*Manufacturers*,” et l'on pourrait citer comme modèle de perfection les plans projetés.

M. J. F. Junkin qui pour de longues années fut gérant de la compagnie vient de se retirer, et M. Geo. A. Somerville a été choisi pour remplir la vacance. Mr. Somerville a été directeur de la “*Mutual Life Ins. Co. of Canada*,” et tout dernièrement gérant de la “*Huron and Erie Loan and Savings Co. of London, Ont.*”

Il est doué d'un grand esprit d'entreprise, son habileté et son expérience en affaires sont reconnues de tous. Son acquisition comme gérant de la "*Manufacturers*" ajoute un nouvel élément de force à l'administration active de la compagnie.

Son bureau de direction se compose d'hommes très habiles en finance; qu'il nous suffise de nommer l'Hon. G. W. Ross, Mr. R. Gooderham, Lloyd Harris, S. G. Beatty, C. C. Dalton, Lt. Col. Sir Henry Pellat, D. B. Hanna, E. J. Lennox, Lt. Col. James Mason, R. S. Patterson, J. F. W. Ross, G. P. Schofield, W. B. Strachan et A. J. Wilkes. Son comité exécutif et officiel est reconnu comme l'un des plus solides, travaillant toujours à sauvegarder et à promouvoir les meilleurs intérêts des assurés. Il se compose de l'Hon. G. W. Ross, Président; M. R. Gooderham et Lloyd Harris, vice-présidents; Geo. A. Somerville, gérant; R. Junkin, assistant-gérant; L. A. Winter, secrétaire; A. N. Mitchell, assistant-secrétaire; J. T. Franks, trésorier; J. B. McKechnie, assistant-actuaire. Le bureau d'administration est sous le contrôle d'hommes dont les noms ajouteraient de la force et du prestige à toute autre entreprise qu'ils tenteraient. Une preuve évidente que leurs efforts ne restent pas stériles, c'est que d'année en année le volume des affaires augmente considérablement.

Comme conclusion, qu'il nous suffise de donner quelques chiffres en rapport avec le progrès et la prospérité de la "*Manufacturers Life Insurance Co.*" Au commencement de cette année, son actif était de \$8,472,000, avec un excédant de \$1,081,000, (y compris le capital payé de \$300,000.) Le résultat des opérations pour l'année de 1906 donne une augmentation de \$248,000, sur le revenu total; de \$1,282,000, dans l'actif; de \$178,000, au compte du surplus aux assurés; tandis que les dépenses ont été diminuées de 1.17 p.c. Ces chiffres parlent plus éloquemment que les mots en faveur de l'utilité et de l'activité de cette institution financière. La "*Manufacturers Life Insurance Co.*" a une grande mission pour laquelle elle a été instituée, c'est un fait indéniable; et les années futures seront témoins de son expansion et de l'importance de ses intérêts.

La succursale de la compagnie à Québec est sous l'habile direction de M. J. T. LACHANCE, dont les bureaux sont situés au No. 133 rue St-Pierre.

Ce monsieur se fera toujours un plaisir de fournir toutes les explications et les évaluations des contrats de la Compagnie.

PLACEMENTS A REVENUS FIXES

Veillez bien donner votre attention aux quelques considérations suivantes :—Pourquoi devriez-vous assurer votre vie dans la "Manufacturers," et cela comme placement?

1. *Parcequ'aucune* compagnie Canadienne à prime fixe n'a jamais fait faillite.

2. *Parceque* l'assurance sur la vie est un meilleur placement, plus sûr que n'importe quelle banque ou industrie, où la moyenne des faillites a été si déplorable.—

3. *Parceque* non seulement une assurance sur la vie, dans une compagnie telle que la "Manufacturers Life" est un bon placement, mais encore parce que c'est un patrimoine assuré aux vôtres en cas de décès prématuré.

4. *Parceque* l'assurance sur la vie fournira immédiatement à votre décès les fonds nécessaires pour subvenir aux besoins de la succession, et l'empêcher de subir des pertes considérables qui pourraient être causées par la dépression dans certaines valeurs monétaires.—

5. *Parceque* l'administration de ce placement ne vous cause aucun trouble ni dépense, nous y voyons pour vous. A moins de donner satisfaction à nos assurés, nous verrions nos affaires diminuer sensiblement; donc nous sommes intéressés comme vous à promouvoir vos intérêts aussi bien que les nôtres.—

6. *Parceque* la gestion d'un grand capital tel que celui des Compagnies d'Assurances sur la Vie, est plus économique que la plus avantageuse des administrations particulières d'un petit capital.—

7. *Parceque* malgré la fortune, des pertes énormes peuvent survenir et mettre la gêne dans vos finances. Une police d'assurance sur la vie, dans ce cas, peut vous permettre par sa valeur d'emprunt de maintenir votre position jusqu'à ce que vous puissiez refaire les pertes subies.—

8. *Parceque* personne ne peut compter sur l'avenir avec sécurité dans cet âge de spéculation, principalement lorsque tant d'industries dépendent l'une de l'autre; la dégringolade d'une industrie en particulier peut amener la ruine universelle.—

9. *Parceque* dans les moments de panique financière, celui qui dispose d'argent immédiatement peut en profiter pour réaliser de grands bénéfices par l'achat à la baisse de garanties de première classe. On peut toujours se procurer de l'argent promptement sur nos polices et à meilleures conditions que sur beaucoup d'autres placements, car nos polices garantissent : (a) Une valeur d'emprunt ; (b) Le taux de l'intérêt ; (c) Aucune autre garantie n'est exigée que la police qui doit demeurer comme sécurité collatérale.—
10. *Parceque* ces garanties faisant partie de la police, la Compagnie prêtera sans aucun retard le montant stipulé. Aucun enrégistrement qui peut rendre la transaction publique causant du tort au crédit de l'emprunteur, n'est exigé.—
11. *Parceque* dans ces moments de panique, le taux de l'intérêt est élevé, vous pouvez subir des retards et vous pouvez vous voir refuser un prêt à cause de l'état du marché monétaire. Dans le cas d'un prêt hypothécaire, il y a toujours des délais ennuyeux causés par l'examen des titres, la préparation de l'obligation ; le temps perdu peut vous faire manquer le but que vous visiez. De plus, l'enrégistrement des papiers rendrait votre transaction publique.—
12. *Parcequ'aucun* autre mode de placement est aussi populaire que l'est l'assurance sur la vie aujourd'hui ; ceci est démontré par l'augmentation des transactions durant les derniers vingt ans. Les plus habiles financiers sont les plus fort assurés, quelque soit leurs affaires ou le montant de leur capital, ils y ajoutent toujours l'assurance sur la vie.—
13. *Parceque* l'assurance sur la vie est le meilleur mode de placement, le paiement d'une prime en garantit le capital aux héritiers de l'assuré.—
14. *Parceque* la maladie, un accident, peuvent vous rendre incapable d'être assuré. *Aujourd'hui* vous êtes assurable, *demain* vous ne le seriez peut être pas.—
15. *Parceque* nous prenons la place des Caisses d'Economies ; mais nous faisons mieux qu'elles, non seulement nous plaçons vos capitaux et vous payons des profits, mais du moment que vous êtes un des membres de la Compagnie, nous vous garantissons le plain capital de la police si vous décédez prématurément.—
16. *Parceque* nos plans sont variés, vous pouvez choisir selon

vosre âge, vosre position financière et le but que vous désirez atteindre.

Nous avons les polices de Vie Entière avec ou sans profits, dotations, débentures payables en cr, dividendes garantis, etc., elles offrent toutes de bons profits pour l'argent investi.—

17. *Parceque* la position financière de la Compagnie est si forte qu'elle garantit une PROTECTION ABSOLUE AUX ASSURÉS.—

Vous ne pouvez faire mieux que de vous présenter au bureau de la Compagnie immédiatement, ou me retourner le coupon ci-joint, dûment rempli et adressé à J. T. LACHANCE, *Agent en Chef*.—

“Veuillez de donner par le retour de la malle, les détails d'une police qui pourrait me convenir.

Je suis né le _____ jour de _____ 18

Mon occupation ou profession est _____

(Nom)

(Adresse)

MOTS POUR RIRE

Avez-vous vu l'éclipse? demandait M. I.... l'astronome illustre, à une dame

—Hélas! non, Monsieur, on ne m'a pas avertie; je l'ai fort regretté.

—C'est dommage, en effet, car c'était fort curieux. La prochaine fois l'Observatoire y attachera une sonnette.

* * *

L'autre jour, Arthur, chez son coiffeur, entendait celui-ci raconter que sa femme, en rendant la monnaie aux clients, s'acharnait à compter toujours par "sous" et non par centimes, sans qu'il lui fût possible de lui faire perdre cette habitude.

Ce n'est pas étonnant, s'écria le plus jovial des comiques; les femmes n'aiment pas le système métrique. Savez-vous pourquoi?

—Je jette ma langue aux chiens.

Eh bien, les femmes ne l'aiment pas, parcequ'il est toujours question de "stère (se taire.)"

Un bohème, n'ayant pas de quoi à aller dîner, s'était arrêté, pour tromper sa faim, à la porte d'une baraque de saltimbanques où il écoutait en riant, la parade.

—Tout à coup, il sent une main mystérieuse qui se glisse dans la poche de son pantalon.

C'était un apprenti filou qui essayait de lui soustraire un portemonnaie qui n'existait que dans son imagination.

—Va! va! lui dit le bohème, tu seras bien malin si tu trouves ce soir ce que j'ai cherché inutilement toute la journée.

UN PEU TROP EXIGEANT

Une compagnie d'assurance sur la vie payait dernièrement à la veuve d'un de ses assurés à San Francisco, une réclamation considérable. L'agent tend le chèque à la veuve pour le montant de la police de son mari, s'attendant à l'expression d'une bonne appréciation.

La veuve regarda le chèque d'une manière pensive, et quelle n'est pas la surprise de l'agent de s'entendre tout à coup apostropher ainsi, après quelques minutes de profonde réflexion: "Mais est-ce bien là tout ce que je dois recevoir?"

L'agent ahuri lui répond de suite: "Mais c'est le montant

exact de la police de votre mari, madame, vous savez qu'il n'a pas été assuré très longtemps avec nous.

"C'est justement ce qui me fait dire cela," replique la veuve. Mon mari a payé pour un an d'assurance et il est mort au bout de trois mois. Vous voyez donc qu'il a eu bien peu d'assurance pour son argent. Il me semble que vous devriez me remettre au moins les trois-quarts de la prime."

L'agent n'est par encore revenu de sa surprise.

DE SUCCES EN SUCCES.

La Manufacturers Life Insurance Co. a pris au mois de septembre dernier pour \$852,000 de polices nouvelles contre \$657,000 par le même mois, l'année dernière, il y a donc eu augmentation de \$195,000, cette année.

Le mois de septembre n'est pourtant pas un mois très favorable.

C'est le mois de nos grandes expositions industrielles, et on est alors beaucoup plus aux divertissements, aux plaisirs, aux réjouissances de toute nature, qu'aux affaires sérieuses.

C'est un résultat splendide, réellement enviable qui tout en faisant honneur au travail énergique des agents montre à l'évidence que la "Manufacturers Insurance Co." jouit de plus en plus de la confiance du public, et que sa prospérité va toujours croissant.

Pendant les neuf premiers mois de l'année courante, expirés le 30 septembre dernier, les affaires ou plutôt les nouvelles polices prises par la Manufacturers ont été d'une valeur de plus de \$7,536,000, soit une augmentation de \$140,000 sur la résultat des opérations de la compagnie pendant la période correspondante en 1906.

On connaît le vieux dicton: "Rien ne réussit comme le succès." Aussi avons-nous confiance que les derniers mois de l'année courante vont être au moins tout aussi bons que les neuf premiers mois.

Nous avons tout lieu de croire qu'il y aura progrès marqué dans chaque mois du dernier trimestre de l'année courante sur les mois correspondants de l'année dernière.

L'année 1906 a été une année d'opérations extraordinaires pour la Manufacturers Life Insurance Co., une année qui a fait même époque dans ses annales. Nous avons tout lieu de croire que le résultat de ses opérations, cette année, sera au moins égal à celui de l'année dernière, sinon supérieur.

PLUS DE CINQUANTE MILLIONS.

La compagnie "Manufacturers Life Insurance," a commencé ses opérations au mois d'août de 1887. Elle n'avait donc que vingt-ans au mois d'août de cette année, et cependant quelques semaines avant l'expiration des vingt premières années de sa féconde existence, elle avait déjà dépassé la somme de cinquante millions de dollars dans la valeur de ses assurances en force.

Cinquante millions de piastres d'assurance en vingt ans, voilà un record dont la Manufacturers Life et ses excellents agents peuvent se montrer fiers. C'est un record qui n'avait jamais été atteint avant elle par aucune compagnie de même nature en Canada.

Mais ce qui est encore mieux, c'est qu'elle a trouvé moyen d'atteindre cet unique résultat à très peu de frais relativement.

Voici des faits, des statistiques, des chiffres dignes de mémoire :—

Valeur des propositions d'assurance reçues durant les neuf premiers mois de 1907 : \$7,537,316.00.

Valeur des propositions d'assurance reçues durant les neuf premiers mois de 1906 : \$7,395,553.00.

Et 1906 a pourtant été la meilleure année que la Manufacturers Life ait jamais eue jusqu'à présent.

Total des Assurances en force le 30 septembre 1907 :—\$50,412,843.00.

UN ENDOSSEMENT NON SOLLICITE.

Un agent d'assurance sur la vie qui compte un grand nombre d'avocats au nombre de ses clients, dont plusieurs aviseurs de grandes corporations bien connues, recevait dernièrement de l'un d'eux, sans l'avoir demandé, un témoignage aussi fort que convainquant, et qui est une véritable recommandation, l'endossement pour ainsi dire de l'assurance sur la vie.

Voici comment cet éminent avocat s'exprime :

“Le fait que l'assurance sur la vie ait pu subir le baptême d'enquêtes et la critique d'une juste condamnation de certaines méthodes, et qui plus est d'une critique qui s'est montrée par dessus le marché souverainement injuste et méchante, et qu'elle ait pu sortir du creuset de cette critique perverse encore plus forte et plus vigoureuse qu'elle ne l'était auparavant, est tellement favorable au système de l'assurance sur la vie, que c'est de nature à enlever des esprits bien intentionnés tout doute quant à la stabilité du système et au caractère absolument sain de ses opérations et à la faire reconnaître par tous les hommes bien pensants, comme étant le meilleur médium qui ait jamais été inventé pour le placement et la sauvegarde de l'épargne.”—“*The Spectator*.”

LA MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

ASSURANCES SUR LA VIE ET RENTES VIAGERES

Succursale à Québec, 133 rue St-Pierre

LA MEILLEURE DES EPARGNES ET LE PLUS IMPE-
RIEUX DES DEVOIRS.

C'est ainsi que le plus savant économiste, M. Paul LeRoy-Beaulieu qualifie "l'assurance sur la vie," et il ajoute: "L'avantage de l'assurance sur la vie est quadruple. Il procure aux héritiers de l'assuré en cas de mort prématurée un capital qu'il n'aurait pu former intégralement par l'épargne; il induit, il facilite la capitalisation à intérêts composés, une grande société outillée à cet effet pouvant mieux la pratiquer qu'un simple particulier; il garantit l'épargne contre les mauvais placements.

TOUT LE MONDE DOIT ASSURER SA VIE.

L'assurance sur la vie est donc faite pour tous, aussi bien pour ceux dont les ressources sont modestes que pour ceux qui jouissent de revenus considérables. Pour les uns, c'est la dot, la retraite, l'héritage; pour les autres, c'est une économie régulière, méthodique, une capitalisation facile, ne comportant pas l'aléa des placements ordinaires.

LES RENTES VIAGÈRES.

Si l'assurance sur la vie crée les capitaux, la rente viagère crée immédiatement les revenus. Dans bien des cas, étant donné le taux d'intérêt infime donné pour les valeurs dites de tout repos, elle est une nécessité. Ce n'est évidemment pas avec \$150.00 par an qu'on peut subvenir aux plus modestes besoins, et pourtant c'est le produit d'un capital de \$5,000.00. Ce capital employé en rentes viagères donnerait:

A 60 ans, une rente viagère de.....	\$467 75
A 65 ans une rente de.....	553 75
A 70 ans une rente de.....	664 00

Avec une somme plus élevée, c'est l'aisance, avec \$20,000.00 c'est la vie large.

Si l'époque de l'entrée en jouissance était différée, le taux de l'intérêt obtenu serait encore plus rémunérateur.

LES GARANTIES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Le contrat d'assurance sur la vie est à longue échéance. Dans le contrat de rente viagère on aliène à tout jamais son capital. Il importe donc de ne s'adresser qu'à une Compagnie présentant toutes les garanties désirables. Par son record, par son importance, par les garanties qu'elle offre, la "*Manufacturers Life*" se place au premier rang des compagnies d'assurance sur la vie. On voit en effet le rapport annuel, présenté à l'assemblée générale tenue à Toronto, le 7 février dernier, sur l'exercice finissant au 31 décembre 1906, que depuis 1887, date de sa fondation, les assurances en cours de la "*Manufacturers Life*" ont atteint le chiffre de \$47,380,655.00. Les recettes de l'année ont été de \$2,193,519.19.

Dans la seule année 1906, les affaires réalisées pour les capitaux assurés, se sont élevées à \$9,633,321.00.

Le rapport met en outre en lumière l'importance exceptionnelle des garanties détenues pour les capitaux placés. La Compagnie publie une liste complète de ces garanties.

La "*Manufacturers Life*" pratique toutes les combinaisons usuelles d'assurance sur la vie; elle étudie aussi celles qui lui sont soumises.

Sur simple demande adressée au bureau de la succursale à Québec, No. 133 rue St-Pierre, il sera envoyé comptes-rendus, brochures et renseignements complets.

J. T. LACHANCE,

Agent en Chef,

Québec.

TEMOIGNAGES

PARISIAN CORSET COMPANY.

Quebec, September 5, 1907.

Manufacturers Life Ins. Co.

Mr. J. T. LACHANCE,

133 *St. Peter St.*,

Quebec.

DEAR SIR:—

I wish to acknowledge with thanks, the receipt of the cheque of the Company, in settlement of my policy No. 9864, on the Endowment plan, taken out fifteen years ago, which is very satisfactory, being the return of all premiums paid plus over 3 p. c. compound interest. You have my best wishes for the continued success of the "Manufacturers Life."

Yours truly,

E. E. ERNEST ROSS.

Louiseville, 2 septembre 1907.

M. J. T. LACHANCE,

133 *rue St. Pierre*,

Quebec.

CHER MONSIEUR:—

Je reçois, par l'entremise de votre représentant de Trois Rivières, M. Arthur Lachance, le chèque de votre compagnie au montant de \$520.00, en paiement de ma réclamation contre votre Compagnie, causée par la mort de mon mari.

L'habileté avec laquelle cette réclamation a été réglée fait certainement honneur à la Compagnie que vous représentez ainsi qu'à vous-même, et ce sera toujours avec plaisir que je la recommanderai auprès des personnes qui désireraient s'assurer.

Agréez, Monsieur, mes félicitations et mes remerciements.

MARIE LEBLANC.

St. Edouard de Lotbinière, 17 octobre, 1907.

M. J. T. LACHANCE,
Rue St. Pierre,
Quebec.

CHER M. LACHANCE :—

R. réclamation, polices Nos. 20054 & 21545, Rev. Bruno E. Leclerc.
Vous trouverez ci-joint, le reçu signé, en faveur de votre Compagnie.

Je vais étudier le projet d'assurance que vous me soumettez, et j'irai vous voir à mon prochain voyage à Québec.

Merci beaucoup, mille fois merci.

Veuillez me croire,
Votre tout dévoué,

CHAS. A. LECLERC,
Prêtre Curé.

C hicoutimi, le 15 avril 1907.

M. J. T. LACHANCE, Gérant
Manufacturers Life,
Quebec.

MONSEUR,—

Je dois vous dire que je suis très satisfait des profits que vous m'annoncez par votre lettre du 12 courant, avoir été réalisés sur ma police prise dans votre Compagnie, il y a cinq ans.

Je suis plus que satisfait de ces profits, et veuillez croire, cher monsieur, que je ne perdrai jamais l'occasion de dire un bon mot en faveur de la "Manufacturers Life," auprès du public assureur.

Je vous laisse libre de donner à cette lettre la publicité que vous jugez à propos.

Votre dévoué,

ERNEST MALTAIS."

Quebec, 20 septembre 1907.

J. T. LACHANCE, ecr.,
Manufacturers Life Ins. Co.,
Quebec.

CHER MONSIEUR,—

Je désire vous remercier infiniment pour la manière prompte et équitable avec laquelle vous avez bien voulu vous occuper du règlement de ma réclamation, contre votre Compagnie, en vertu de la police No 36068, sur la vie de mon défunt mari.

Pour vous prouver ma satisfaction, j'ai prié mon gendre, M. Alf. Roy dit Audy, de prendre immédiatement une police dans votre Compagnie.

AURELIE AUDY-PARADIS.

Quebec, 20 septembre 1907.

M. J. T. LACHANCE,
Manufacturers Life Ins. Co.
Quebec.

MONSIEUR :—

Je vous prie d'agréer mes remerciements au nom de l'enfant de Madame Lemieux, pour le règlement de la police No. 31,109. Malgré les ennuis causés par quelques difficultés survenues au sein de la famille, vous avez su détourner toutes les difficultés d'une manière très habile.

Merci pour votre généreux concours, et la promptitude de la compagnie à régler cette réclamation.

LUCIE TRUDEL.

Tutrice à Marie Juliette Régina Lemieux, bénéficiaire survivant de la police No. 31,109, Lemieux.

LA SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION PERMANENTE DE
 QUÉBEC.

J. Ed. Boily, N.P., Président,

J. Geo. Lefavre, Secrétaire,

Alphonse Côté, Trésorier.

J. T. LACHANCE, Ecr.,

23 rue St. Jean, Québec, le 14 mai 1907.

Agent en Chef,

Manufacturers Life Ins. Co.,

Québec.

CHER MONSIEUR :—

J'accuse réception, pour la Société de Construction Permanente de Québec, d'une somme de \$1,060, en règlement de la police que je vous inclus, numéro 14547, émise sur la vie de feu l'hon. L. A. de Billy, et transportés à la Société.

Je suis heureux de pouvoir témoigner en votre faveur pour la promptitude avec laquelle cette réclamation a été réglée, votre Compagnie ayant payé environ une dizaine de jours après avoir reçu les papiers nécessaires prouvant le décès de l'hon. Monsieur de Billy.

Vous remerciant encore une fois de votre peine et vous souhaitant tout le succès auquel vous avez droit de vous attendre,

Je demeure, cher monsieur,

Votre tout dévoué,

J. GEO. LEFAIVRE,

Secrétaire.